



Rentrée 2017 : Paris, Place forte du Marché de l'Art.



VUES
& RE
VUES

Paris, Place Forte du Marché de l'Art

© Simon Rossard, pour ATurquoise.



Le marché de l'Art reprend. Tandis que l'été nous échappe, il bourgeonne à nouveau, pour l'éclosion automnale des foires internationales. Certains scandent qu'il n'a jamais connu l'hiver ; d'autres exhibent son dépérissement. Qu'en est-il ? Depuis Paris, l'approche du *Parcours des Mondes*, de la *Biennale des Antiquaires*, des *Journées européennes du patrimoine*, de la *Paris Design Week*, de la *FIAC*, de *Paris Photo*, de la *Biennale de Lyon*, ou encore de la *YIA Art Fair* interroge.

Pourquoi serait-il de bon ton de courir ces rendez-vous ? Pourquoi est-il pertinent de miser sur la France, son tissu culturel, son droit, et son marché ? Pour cette rentrée, **Turquoise** se propose de vous faire partager quelques sessions de rattrapage :

Paris, place forte du marché de l'Art, vous appelle du pied.

Société d'avocats – Attorneys at law

15 rue Beaujon
75008 Paris – FRANCE

Bvd Saint Michel, 11
1040 Brussels – BELGIUM

Tel : +33 (0)1 42 99 94 50
Fax : +33 (0)1 42 99 94 52

www.aturquoise.com







Table des matières

Paris, Place Forte du Marché de l'Art [3/5_ Les Spécialités] – La France Mise sur Tous les Tableaux.....	6
Le Mobilier et l'Art Ancien	7
Les Arts d'Asie, d'Afrique et d'Océanie.....	7
Le Street Art.....	9
La Photographie	10
Le Dessin et la Bande Dessinée	11
Le Design	12
L'Art Contemporain	12
Bibliographie Chronologique.....	15



Paris, Place Forte du Marché de l'Art [3/5 _ Les Spécialités] – La France Mise sur Tous les Tableaux



© Le Guêpier (Bouguereau) _ Domaine Public

Pour citer une estimation basse, il est considéré par les analystes que le marché de l'art contemporain a montré en 16 ans une croissance évaluée à +1 370 %, pour un rendement annuel d'environ + 5,6 %¹. Face à ce progrès aussi soudain qu'inattendu, la France, traditionaliste des beaux-arts ne pouvait évidemment espérer se repositionner sans ajustements. Pourtant, l'innovation et la résilience des maisons de ventes française surprendra par son adaptabilité et par les perspectives qu'elle promet au jour où Paris offre sans doute le plus large spectre de spécialités sur le marché de l'art global.

¹ <https://fr.artprice.com/artmarketinsight/artprice-rapport-sur-le-marche-de-lart-contemporain-2016> précité.

Le Mobilier et l'Art Ancien

EN JEUX

Aux yeux de Turquoise, la question du mobilier et de l'art ancien appelle à titre principal à une étude de **droit privé** relative à la délicate question des **faux**, des **contrefaçons**, de l'**expertise** et des **certificats d'authenticité**, points chaque année à la source d'une multitude de conflits judiciaires. En cascade, ce domaine pose au juriste la question de la **déontologie** et des **garanties légales de vice caché et de conformité** applicables aux **opérateurs de ventes** ainsi qu'aux **galeristes**. Il pose par ailleurs une fois encore la délicate question –touchée du doigt par la récente **réforme du code civil**- de l'**erreur sur le prix** ou sur la **substance en droit du marché de l'art**. Enfin, il posera évidemment en termes de **droit public** la question du **régime des trésors nationaux**, du **droit de préemption** et des **certificats d'exportation**.

Il est incontestable que la spécialité en art Ancien du marché de l'art français, bien qu'à la source même de sa résilience en 2016², fut pénalisée par l'évolution des goûts. Pourtant, il devra être ici rappelé que si les goûts changent, rien n'est irréversible, et que l'intérêt des collectionneurs, particulièrement chinois, pourraient promettre un retour prochain à la croissance sur ce segment, promis à la France par la qualité de ses réserves. Sur ce point, la justesse des propos du rapport précité semble aussi à rapporter ici :

« La richesse du patrimoine français laisse à penser que ce marché, naturellement moins dynamique que d'autres du fait d'une production close, a encore d'importantes perspectives de développement, comme en témoigne la découverte fortuite, en 2014, d'un tableau du Caravage, dépeignant Judith tuant Holopherne, dans un grenier toulousain et, plus généralement, la quantité d'œuvres du Moyen Age et de la Renaissance vendues chaque année aux enchères. De façon générale, la France constitue encore un « grenier » du point de vue du marché de l'art, comme en témoigne le nombre de lots vendus aux enchères en France, supérieur à celui du Royaume-Uni³, et provenant aux trois quarts des territoires français.⁴ »

Il est vrai en effet dans ce secteur qu'au bilan des adjudications les plus exceptionnelles de l'année 2016, les records mondiaux en matière de dessins anciens (pour une Etude de tête d'homme d'Andrea del Sarto, adjudagée 3,9 millions d'euros le 17 décembre 2016), de sculpture européenne (pour Deux pleurants en marbre sculpté, adjudgés 5 million d'euros le 15 juin 2016) et d'antiquité (pour un Torse de faune dansant en marbre, adjudgé 2,9 millions d'euros le 07 juillet 2016) se sont bien précisément opérés à Paris⁵.

Les Arts d'Asie, d'Afrique et d'Océanie

EN JEUX

Aux yeux de Turquoise, le domaine des arts d'Asie, d'Afrique et d'Océanie pose au juriste parmi les plus intéressantes questions. Dans une dynamique où les arts primitifs et les vestiges archéologiques du monde gagnent en valeur, l'on peut ici s'intéresser au **droit public du patrimoine** ainsi qu'aux **règles internes et internationales relatives aux œuvres inscrites au**

² <https://www.connaissancedesarts.com/marche-de-lart/encheres-2016-la-france-sauve-les-meubles-1167347/>

³ D'après le dernier rapport de la TEFAF, la France représente en 2015 11 % du Marché de l'art en nombre de lots vendus, après les États-Unis (24 %) et la Chine (13 %)

⁴ Rapport du 16 novembre 2016 précité

⁵ http://www.lejournaldesarts.fr/jda/archives/docs_article/142732/les-encheres-stars-dans-le-monde.php

patrimoine mondial de l'humanité. En termes purement français, ces questions induisent une nouvelle fois celle des trésors nationaux et de la préemption, tout en les articulant au régime de nullité applicable aux acquisitions de biens d'origine illicite, dont le pillage et la spoliation font partie. Dans une perspective plus internationale, elles appellent à l'étude des règles issues des protocoles de l'UNESCO, des règles UNIDROIT ainsi que du fonctionnement d'INTERPOL en matière de trafic illicite de biens culturels, une question depuis longtemps saisie par les pouvoirs publics français.

Parallèlement à sa branche traditionnelle, le marché Parisien offre une expertise particulièrement spécialisée dans certains segments tels que les arts d'Asie, d'Afrique et ceux d'Océanie qui, à ce jour, semblent particulièrement progresser au regard du marché. La vente à Paris d'un cachet impérial chinois, œuvre d'art asiatique la plus chère de 2016 pour une adjudication à 21 millions d'euros⁶, ne peut que confirmer ce propos.

Ces domaines, eux aussi, ont garanti au cours des dernières années la résilience française alors que New York ou Londres observaient une récession. Guillaume Cerutti le rappelait déjà en 2010 :

« Ces points forts, dans des secteurs traditionnels, ou dans des secteurs où les collectionneurs sont connus pour leur raffinement et leur constance, mettent le marché français et ses opérateurs à l'abri des phénomènes de mode éphémères et des fluctuations de grande ampleur observés aux États-Unis et au Royaume-Uni du fait du poids relatif que le marché le plus volatil, celui de l'art contemporain, représente dans ces pays.⁷ »

Les créations marocaines s'inscrivent notamment dans cette mouvance au résultat croissant mais stable et aux prix d'adjudications relativement faibles. La présence à Paris durant ces dernières années de plusieurs événements à l'Institut du Monde Arabe, au Louvre, ou à l'Institut des Cultures de l'Islam ont permis aux œuvres marocaines de s'immiscer dans le jeu des enchères. Selon les termes d'Artprice :

« La dernière association entre Cornette de Saint Cyr et La Marocaine des arts (le 17 mai 2015) avait permis d'enregistrer des records d'enchères pour le jeune Badr Bourbian (10 740 \$ frais inclus pour une toile Sans titre de 2009) et pour Larbi CHERKAOUI (3 700 \$). Ce type de vacance, qui attire les collectionneurs en duplex entre Paris et Casablanca, est indéniablement un point fort pour la circulation des meilleures signatures marocaines et le développement de cette niche du marché.⁸ »

L'on observera que cette croissance persiste aussi à l'endroit de l'art africain et des arts premiers. A ce titre, Paris semble former un hub particulier cristallisé chaque rentrée par l'incontournable salon international des arts premiers et asiatiques ou *Parcours des Mondes*. Cette idée se confirme par les chiffres, et l'on se souviendra notamment, alors que 2017 promettait quelques consécutions à la Fondation Louis Vuitton et à Art Paris⁹, qu'un masque en ivoire Lega s'était déjà vu en 2016 adjugé plus de 6,7 millions d'euros. Cette somme rappellera-t-on, représentait alors un record mondial pour ce type d'œuvre.

⁶ Ibid.

⁷ Guillaume Cerutti, « *Mutations du marché mondial de l'art, paradoxes du marché français* », Commentaire, 2010/3, numéro 131, p. 775 précité

⁸ <https://fr.artprice.com/artmarketinsight/en-bref-paris-l-art-marocain-hong-kong-wifredo-lam>

⁹ http://www.lejournaldesarts.fr/jda/archives/docs_article/144581/art-paris-tout-en-contraste.php

L'on ajoutera enfin que l'art tribal et d'Océanie, quant à lui, profite aussi de la place parisienne pour établir des ventes solides, comme l'ont prouvé les ventes à Sotheby's et Binoche et Giquello les 21 et 22 juin derniers¹⁰.

Le Street Art

EN JEUX

Aux yeux de Turquoise, la question du Street-art cristallise et consacre jusqu'à la question juridique la place de la contestation au creux des mouvements artistiques. Le juriste y verra ainsi l'occasion d'aborder la question du **droit d'auteur**, notamment du **droit à la paternité**, à l'**intégrité** ou même à la **monétisation des œuvres** face au **droit à l'image**, au **droit de propriété** et au régime répressif de la **dégradation de biens**. Plus encore, cette double nature d'un art **illégal** mais **protégeable** accueille des enjeux de **droit public** – voire de **droit pénal** au regard des messages qu'il contient. En son sein, chacun devra trouver sa place dans la **transgression favorisée** et l'**urbanisme** de demain.

Dans un marché stagnant, l'on sait qu'il revient toujours à quelques-uns d'innover pour ouvrir l'appétit des investisseurs. Or, pour trouver la demande, Paris a récemment vu émerger de nouveaux domaines de ventes, pour lesquelles l'engouement public s'est rapidement fait sentir. Alors que l'embryon parisien des enchères liées aux jeux-vidéos progresse, il sera particulièrement pertinent de relever que la France, novatrice en ce domaine, détient un segment important du Street art. A Paris, cet élan cristallisé par l'Urban Art Fair chaque printemps est notamment hérité de l'artiste français Invader, instigateur et unique acteur global de la mosaïque in situ. Comme le précise Jonathan Roze – directeur de la galerie Le Feuvre :

« Invader est à lui seul une part importante de la définition du Street art. Bien que personne ne sache qui il est, tout le monde a déjà vu son travail. Il est, avec Banksy, l'artiste urbain le plus connu au monde.¹¹ »

Depuis dix ans, il apparaît que l'art urbain ne connaît pas la crise. Alors que Paris s'en érige place forte en multipliant les galeries et marchands investis sur ce marché, les maisons de ventes semblent aussi avoir pris la mesure d'une explosion à venir. Selon Jonathan Roze :

« À Paris, nous pouvons prendre comme date clé 2007 et la vente aux enchères organisée par la maison Artcurial au cours de laquelle un tableau de JonOne intitulé Balle de Match (Hôpital Éphémère, 1993) a été adjugé à 24 800 euros. Un record à l'époque, depuis régulièrement battu par des artistes français, américains, anglais, brésiliens (Banksy, Shepard Fairey, Conor Harrington, Os Gêmeos, Kaws, Invader, JonOne ...), sans parler des pionniers du graffiti américains tels que Dondi White, Futura, Rammellzee...¹² »

Arnaud Oliveux, directeur du département Urban Art d'Artcurial, exprimait ainsi en 2012 que l'« on est passé d'un rendez-vous un peu tendance à quelque chose de beaucoup plus ancré dans la démarche des collectionneurs »¹³. Les cotes en témoignent : en octobre dernier déjà, un Invader (Alias PA_1030) s'était envolé à 251.000 euros.

¹⁰ <https://www.lequotidiendelart.com/articles/10996-resultats-solides-pour-l-art-tribal-a-paris.html>

¹¹ <https://www.forbes.fr/lifestyle/la-place-du-street-art-dans-l-art-contemporain/>

¹² Ibid

¹³ <http://www.lefigaro.fr/sortir-paris/2017/02/22/30004-20170222ARTFIG00042-la-premiere-collection-destreet-art-en-vente-apanis.php>

Dès lors, les plus grandes maisons de ventes parisiennes multiplient sur cette spécialité les ventes médiatisées à la valeur croissante¹⁴. Le 28 février 2017 notamment, une collection inédite d'art urbain fut dispersée à Paris chez Artcurial ; Sa qualité ne fit pas grand doute, si bien que toute la presse, à son passage, sembla catégorique :

« Paris est la capitale du street art. N'en déplaise à la mairie du XXe qui a vidé la rue Dénoyez de ses graffeurs historiques et dont une façade arborait au pochoir cette question pertinente : « Aujourd'hui sur les murs, demain à Drouot ? » Le graffiti est une bombe aux enchères [...]. »

L'on pourra relever ici qu'Artprice analysait récemment cette dynamique. Brossant les chiffres des ventes publiques en matière d'art contemporain, la base de données référençait parmi les 500 artistes les plus vendus en 2016 15 artistes urbains, Basquiat et Haring exclus. On y trouvait ainsi Kaws (placé 52^e), Banksy (54^e), Os Gêmeos (183^e), JonOne (199^e), Shepard Fairey (239^e), Invader (243^e), Futura (308^e), Kenny Scharf (344^e), Ramellzee (368^e), et Seen (404^e). Ce chiffre, en constante croissance, atteste d'une dynamique prête à changer la donne du marché de l'art contemporain.

Le rapport du 16 novembre 2016 précité semble également confirmer ces propos, autant que le Conseil des Ventes Volontaires, qui exprimait pour 2015 :

« Avec trois ventes consacrées à l'art urbain, les ventes aux enchères confirment leur place privilégiée sur le marché concernant cette spécialité (l'art urbain étant peu présent dans les foires internationales d'art contemporain et les musées).¹⁵ »

L'on notera enfin que la scène muséale parisienne, se développant encore, proposera sous peu un musée dédié à l'art urbain au sein de l'école informatique 42.

La Photographie

EN JEUX

Aux yeux de Turquoise, la photographie s'inscrit au sein des arts modernes confrontant la protégeabilité des œuvres des droits des tiers. L'on observera ainsi en termes de droit privé la question du **droit d'auteur** face au **droit de la personnalité** et notamment au **droit à l'image** ou au **respect de la vie privée**, voire au **droit d'auteur lui-même** en cas de **photographie d'œuvres protégées**. Elle pose aussi la question de la **retouche photo** et de la **liberté créative** face au **respect du droit moral**, tout autant que celle de la **reproductibilité** et des **exemplaires** dans la photographie d'art.

Fait autrement notable dans le marché de l'art, la France est troisième en part de marché de la Photographie avec 9% des ventes mondiales¹⁶. Cette spécialité française est expliquée avec justesse au sein du rapport du 16 novembre 2016 précité :

¹⁴ https://www.artcurial.com/fr/asp/searchresults.asp?pg=1&ps=18&st=D&sale_no=3235+++

¹⁵ Conseil des ventes volontaires, Rapport d'activité 2015, p. 144

¹⁶ 2015, Nov 09. Artprice présente son 18ème rapport annuel exclusif sur le marché mondial de la Photographie à l'occasion de Paris Photo, incluant le Top 200. PR Newswire Europe (French)

« Plus accessible que l'art contemporain, aussi bien esthétiquement que financièrement, la photographie est devenue un atout majeur de la place parisienne, désormais leader européen de ce segment du marché. Jouissant d'une histoire photographique très riche et d'un festival de renommée internationale, les *Rencontres d'Arles*, la France a su créer une foire de première importance dans ce domaine : *Paris Photo*. »

Selon ce même rapport, la place de la réflexion mondiale autour de la photographie et de son marché prendrait par ailleurs place à Paris. Dans la tradition française où chacun collectionne, nombre d'acteurs privés veilleraient ainsi à développer ce segment en ouvrant ce marché à la capillarité :

« D'autres acteurs privés, comme *Yellow Korner*, une maison d'édition française de photographies, ont également su rendre cet art accessible au plus grand nombre en menant une réflexion sur le prix des œuvres. Si le grand nombre de tirages ainsi édités ne permet pas de faire des biens vendus par ce type d'entreprises des œuvres d'art à proprement parler, ces initiatives peuvent néanmoins constituer une porte d'entrée appréciable vers la photographie d'art, limitée à trente exemplaires numérotés et signés de l'artiste.¹⁷ »

Le Dessin et la Bande Dessinée

EN JEUX

Aux yeux de Turquoise, le domaine du dessin et de la bande dessinée offrent au juriste l'opportunité d'expertises de **droit privé** en matière de **droit d'auteur**, tout en ouvrant une nouvelle fois la question du **faux** et de la **contrefaçon**. Par-delà ces questions communes aux beaux-arts, ils interrogent notamment sur le droit au **pastiche**, et sur la place de la **caricature** dans les **exceptions au droit d'auteur**. L'on ajoutera que les événements récents nous prouvent par ailleurs que ces domaines sont particulièrement proches des questions de **droit des libertés fondamentales** et de **droit pénal** liées à la **liberté d'expression** face aux **droits de la personnalité** et aux **principes de non-discrimination**.

A l'heure des niches dont Paris se fait expert, certains positionnements particulièrement volontaristes offrent à la capitale française une certaine mainmise sur les marchés émergents. C'est particulièrement le cas du dessin, genre artistique longtemps ignoré des foires et des enchères, qui trouve en Paris un spot central sur le circuit global de l'art. Aux termes du rapport précité :

« Le *Salon du dessin*, en parvenant à fédérer les galeries et marchands autour d'un projet de foire internationale, est d'ores et déjà devenu une référence mondiale dans le domaine du dessin de collection. De la même façon, l'existence du *Salon Drawing Now Paris*, dédié au dessin contemporain, témoigne d'une spécialisation salutaire de la place parisienne dans un domaine où les œuvres, généralement plus accessibles, au plan financier, que les tableaux, attirent de plus en plus d'acheteurs. [...] Paris est aujourd'hui la capitale mondiale du dessin.¹⁸ »

De même et plus spécifiquement encore, il est à relever que Paris s'empare progressivement d'un marché encore peu consacré à la carte du marché. La bande dessinée, particulièrement soutenue par les maisons de ventes françaises y compris à l'étranger, semble ainsi devenir l'apparat d'une expertise parisienne. Pour citer le dernier rapport annuel du Conseil des ventes volontaires :

¹⁷ Rapport du 16 novembre 2016 précité

¹⁸ Ibid

« La bande dessinée, autre domaine porteur attirant une génération de jeunes collectionneurs, continue de progresser fortement, le marché pouvant s'appuyer sur des artistes vivants et proposer des ventes uniquement dédiées à la bande dessinée.¹⁹ »

Alors que Sotheby's et Christie's Paris s'y intéressent de plus en plus (en témoignent leurs ventes de mai 2016, générant respectivement 1,3 et 3,8 millions d'euros), il semble qu'Artcurial s'illustre particulièrement en la matière. Depuis la création d'un département spécialisé en 2005, la maison de vente se targue en effet de ventes records aux revenus dépassant les 5 millions d'euros ; l'on se souviendra notamment de planches exceptionnelles de de Franquin, d'Albert Uderzo, d'Enki Bilal, Hergé ou Hugo Pratt, dont les ventes explosives et les records réguliers –1,5 millions d'euros en 2016 pour une simple planche de l'album *On a marché sur la lune*– avaient prouvé aux maisons anglo-saxonnes un intérêt insoupçonné des collectionneurs²⁰. L'on notera enfin qu'Artcurial prévoit d'exporter ce savoir-faire en Chine, où l'on sait que la culture des comics et des mangas est particulièrement prépondérante ; nul doute que les ventes qui s'y dérouleront sauront participer au rayonnement de la maison française.

Le Design

EN JEUX

Aux yeux de *Turquoise*, la question du design ouvre au juriste la possibilité d'offrir une expertise de **droit privé** sur la place du **droit d'auteur** dans les créations industrielles. Cette expertise permettra d'aborder la question du **droit de suite en matière de design**, ainsi que celle des **contrats liés au design** – aux titres desquels la **commande** et la **licence** s'inscrivent. Au fond, il s'agit du domaine pour lequel on pourra éprouver toute la dimension de l'article L.112-1 du code de la propriété intellectuelle : le droit d'auteur protège **toutes les œuvres de l'esprit, quels qu'en soient le genre, la forme d'expression, le mérite ou la destination**.

L'on notera que le marché de l'art français s'approprie peu à peu le segment du design. A la lumière du rapport précité :

« [Il] peut notamment s'enorgueillir de quelques grands noms du design, passés – Jean Prouvé, Pierre Jeanneret, Le Corbusier, Charlotte Perriand, Serge Mouille ou encore Pierre Paulin – comme présents – Philippe Starck, Ronan et Erwan Bouroullec, Pierre Charpin, etc. Paris accueille également depuis vingt ans le Pavillon des Arts et de Design (PAD), foire qui s'est d'ailleurs exportée à Londres depuis quelques années, donnant ainsi aux galeries françaises une visibilité notable.²¹ »

L'Art Contemporain

EN JEUX

Aux yeux de *Turquoise*, le domaine de l'art contemporain ouvre à lui seul une infinité d'enjeux juridiques. Au-delà des questions épineuses relatives à sa **fiscalité**, il pose en termes de **droit privé**, il pose la question du **droit d'authentification**, ainsi que le délicat enjeu de la **protégibilité**

¹⁹ Ibid

²⁰ <https://www.artprice.com/artmarketinsight/the-contemporary-art-market-in-france> précité

²¹ Rapport du 16 novembre 2016 précité

des œuvres par le droit d'auteur. Cette dernière se voit en effet régulièrement questionnée devant les tribunaux en terme d'arte povera, de monochromes, d'art conceptuel, de performance, de ready-made, de corps humain, ou d'art dématérialisé, autant de disciplines au centre de l'intérêt des artistes, des collectionneurs particuliers et des entreprises.

Enfin, une observation sur l'art contemporain tend à prouver que Paris s'adapte d'année en année à la fulgurance de ce dernier sur le marché des œuvres d'art. Cette adaptation s'éprouve actuellement sur trois points.

Les artistes français, tout d'abord, et bien que peu représentés au sein du classement des enchères les plus élevées, gagnent en reconnaissance au plan international. L'on admettra sans conteste les points évoqués par le rapport précité :

« Plusieurs artistes français ont, au cours des dernières années, reçu des prix dans le cadre de la Biennale de Venise : Camille Henrot en 2013, Annette Messager en 2005, Pierre Huygues en 2001. Ce dernier est d'ailleurs le lauréat de l'édition 2017 du prix Nasher du Nasher Sculpture Center de Dallas, tandis que Camille Henrot a été, en 2015, lauréate de la première édition du prix Edvard Munch décerné par le Munch Museet d'Oslo. Les artistes français connaissent également un certain succès outre-Manche : Laure Prouvost a ainsi remporté le Turner Prize en 2013, tandis que Dominique Gonzalez-Foerster était récemment exposée, à Londres, aussi bien à la Frieze Art Fair qu'à la Tate Modern et à la Hayward Gallery, une institution publique créée en 1968.²² »

Ces derniers sont cependant loin d'être les seuls. Parmi les plus jeunes, l'on relèvera que Neïl Beloufa s'exposait il y a peu à l'ICA de Londres ou à São Paulo chez Mendes-Wood, que Cyprien Gaillard, lauréat du prix Duchamp, s'exporte aux Etats-Unis auprès de Barbara Gladstone, et que Sophie Calle, leur ainée, est déjà consacrée ; pour cette dernière, l'on se souviendra de "Prenez soin de vous", exposition cumulant aujourd'hui 1,6 millions de visiteurs dans différents musées du globe²³.

Les événements français, par ailleurs, s'inscrivent dans le sillage de la FIAC, qui ouvre chaque année des ventes aux succès grandissant. Le nombre et la diversité des œuvres d'art contemporain vendues à Paris semble avoir aujourd'hui dépassé Londres, pour approcher des chiffres du marché outre-Atlantique²⁴.

Enfin, l'on rappellera que le rayonnement à l'étranger de l'économie muséale française, et notamment du Louvre présent à Abu Dhabi ou du Centre Pompidou à Malaga ne peuvent que favoriser le rayonnement du marché de l'art contemporain français.

²² Ibid

²³ http://www.lepoint.fr/culture/fiac-paris-redevient-capitale-de-l-art-21-10-2015-1975450_3.php

²⁴ <https://www.artprice.com/artmarketinsight/the-contemporary-art-market-in-france> précité





Bibliographie Chronologique

- *Enchères 2016 : la France sauve les meubles!*
Céline Lefranc
Connaissance des Arts (21 avril 2017)
- *Les enchères stars dans le monde*
Marie Potard, Thery Eléonore
Le Journal des Arts (20 janvier 2017 : n°471)
- *En Bref : Paris – L'art marocain – Hong Kong – Wifredo Lam*
Ouvrage collectif
Artprice.com (02 octobre 2015)
- *Art Paris tout en contraste*
Pauline Vidal
Le Journal des Arts (14 avril 2017 : n°477)
- *Arts Africain et océanien : les maisons de ventes misent sur la diversité*
Alexandre Crochet
Le Quotidien de l'Art (20 juin 2017 : N°1313)
- *Résultats solides pour l'art tribal à Paris*
Alexandre Crochet
Le Quotidien de l'Art (26 juin 2017 : N°1317)
- *La Place Du Street Art Dans l'Art Contemporain*
Virginie Achouch
Forbes (27 février 2017)
- *La première collection de street art en vente à Paris*
Valérie Sasportas
Le Figaro (22 février 2017)
- *URBAN ANTHOLOGY FROM A PRIVATE COLLECTOR*
Ouvrage collectif
Artcurial (2017) _ Catalogue d'exposition
- *Rapport d'activité 2015*
Ouvrage collectif
Conseil des Ventes Volontaires (2015)
- *Artprice : rapport annuel exclusif sur le marché mondial de la photographie pour Paris Photo*



Ouvrage collectif

Artmarket.com (9 novembre 2015)

- *Fiac : Paris redevient capitale de l'art*
Judith Benhamou-Huet
Le Point (21 octobre 2015)





Société d'avocats – Attorneys at law

15 rue Beaujon
75008 Paris – FRANCE

Bvd Saint Michel, 11
1040 Brussels – BELGIUM

Tel : +33 (0)1 42 99 94 50

Fax : +33 (0)1 42 99 94 52

www.aturquoise.com